



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Commission fédérale  
des maisons de jeu CFMJ



# Commission fédérale des maisons de jeu

Rapport d'activité 2023



# Table des matières

	Mot du président	1
	Mot du responsable du secrétariat	2
<b>01</b>	<b>Commission fédérale des maisons de jeu</b>	
	La commission	4
	Le secrétariat	5
	Rétrospective 2023	7
<b>02</b>	<b>Nouvelles concessions pour exploiter des maisons de jeu en Suisse</b>	
	Attribution de 22 nouvelles concessions par le Conseil fédéral	10
	Nouveau paysage des casinos à partir de 2025	11
	La procédure d'attribution des concessions en un coup d'œil	13
	L'attribution des nouvelles concessions : le projet d'une génération	14
	Faits marquants et chiffres d'un projet générationnel	16
<b>03</b>	<b>Activité de surveillance</b>	
	L'inspection des maisons de jeu : un outil central	18
	Sécurité dans les maisons de jeu suisses	19
<b>04</b>	<b>Impôt sur les maisons de jeu</b>	
	Produit brut des jeux	22
<b>05</b>	<b>Lutte contre les jeux illégaux</b>	
	Nouvelle organisation de la division Poursuite pénale	28
	Poursuite pénale et mise en réseau	29
	Clôture d'un cas de grande envergure	30
<b>06</b>	<b>La CFMJ en faits et chiffres</b>	
	Parole au public	32
	Finances 2023	33
<b>07</b>	<b>Données financières des maisons de jeu</b>	
	En un coup d'œil	36
	Annexes	39
<b>08</b>	<b>Liste des abréviations</b>	

# Mot du président de la CFMJ



**Fabio Abate**

Président de la Commission fédérale  
des maisons de jeu

Dans son rapport du 18 octobre 2023, la Commission fédérale des maisons de jeu (CFMJ) a adressé au Conseil fédéral ses recommandations officielles en vue de l'attribution des nouvelles concessions d'exploitation de maisons de jeu pour une période de 20 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Ce document est la somme de l'immense travail que la commission a accompli en examinant les demandes de concession pour l'exploitation d'un casino terrestre ainsi que les demandes d'extension aux jeux en ligne. Ce travail exigeant s'est fait en deux étapes : d'abord un contrôle formel des volumineux dossiers de candidature, puis une analyse approfondie du respect des différentes conditions matérielles d'attribution selon l'article 8 de la loi sur les jeux d'argent (LJA).

Le profil des candidats encore en lice à l'issue du contrôle formel a confirmé le professionnalisme des sociétés qui ont soumis une demande de concession. Plus précisément, la qualité des documents produits à l'appui des demandes démontre que les exigences légales à satisfaire pour pouvoir exploiter un casino sont parfaitement connues.

Dans les zones où plusieurs candidats étaient en concurrence, la commission a dû répartir les dossiers en leur attribuant des points. Les écarts entre les notes obtenues ont pour finir été si faibles que je peux affirmer qu'en l'absence d'offres concurrentes, chacune des candidatures aurait pu décrocher la concession.

Le Conseil fédéral a fait siennes les recommandations de la commission et rendu sa décision le 29 novembre 2023. Je tiens ici à souligner que la commission a pu accomplir son travail en toute sérénité, sans subir de pression ou autre forme d'influence.

Dans sa décision, le Conseil fédéral a néanmoins tenu compte des attentes qui ont émergé dans les zones où plusieurs candidats étaient en concurrence : il a ainsi chargé la commission de lui soumettre, à l'horizon 2028, un nouveau rapport sur le paysage des casinos en Suisse, assorti de recommandations. Il s'agira en particulier de réévaluer la situation de la zone de Schaffhouse, où la seule requête présentée a dû être écartée à la suite du contrôle formel. Une répartition géographique des établissements qui couvre l'ensemble du territoire national, en particulier les régions frontalières, est essentielle. En effet, il est tout bonnement impensable de négliger le site schaffhousois et ce, indépendamment des résultats de l'exploitant de l'actuelle concession, qui arrivera à échéance le 31 décembre 2024. Le travail de la commission n'est donc pas entièrement terminé pour ce qui est de la détermination du nombre de concessions. En plus de délivrer les nécessaires autorisations pour commencer l'exploitation des jeux sous le régime des nouvelles concessions, la commission observera attentivement l'évolution du marché, conformément au mandat que lui a donné le Conseil fédéral. Il n'en résultera pas, cela va sans dire, un renversement des décisions qui ont été adoptées. Toutes les évaluations se feront dans le cadre des compétences spécifiques conférées par la loi, en-dehors de toute considération de nature purement politique.

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Fabio Abate'.

# Mot du responsable du Secrétariat de la CFMJ



**Thomas Fritschi Bersier**

Responsable du Secrétariat de la CFMJ

« LA VOIE  
EST TRACÉE »

L'année 2023 a été exceptionnelle pour le Secrétariat de la CFMJ. Se fondant sur nos travaux préparant l'attribution des nouvelles concessions, le Conseil fédéral a tracé la voie de ce que sera le paysage des casinos pour la période de 2025 à 2044. Et c'est en considérant les développements des vingt dernières années qu'on peut se rendre compte de la portée pour l'avenir de ce travail : les bases légales, les possibilités techniques et d'autres paramètres ont changé, parfois profondément. De la même façon, le verdict sur la pertinence des hypothèses formulées aujourd'hui sur le potentiel d'évolution du marché et les autres conditions ne pourra être rendu que dans vingt ans. Nous espérons qu'au début des années 2040, notre travail de 2023 sera considéré avec intérêt et reconnaissance, comme nous l'avons fait avec celui effectué il y a plus de vingt ans, lors de la première attribution des concessions. La procédure menée en 2023 a été un défi pour tous. Mais c'est aussi, à la fin une joie et une satisfaction d'avoir participé à ce projet d'une génération.

À propos de génération, plusieurs personnes qui travaillent depuis longtemps déjà au Secrétariat de la CFMJ vont prendre leur retraite d'ici la fin de 2024. La somme de leurs compétences et de leur expérience est vaste et nous avons pris nos dispositions, en 2023 déjà, pour une succession garantissant un transfert de connaissances optimal. Toutes les personnes impliquées ont fait preuve de la disponibilité et de la flexibilité nécessaires à la réussite de cette transition, ce qui ne va pas de soi. La voie pour l'avenir est ainsi tracée à l'interne aussi, et je me réjouis de relever de nouveaux défis avec cette nouvelle équipe.

Dans ce rapport, vous découvrirez quel impact a eu la décision en dernière instance dans une affaire majeure de lutte contre le jeu illégal sur notre engagement futur dans la poursuite pénale ainsi que les éléments essentiels pour la sécurité des casinos et l'évolution du produit brut des jeux au cours de l'année sous revue.

Excellente lecture à toutes et tous !

Commission fédérale  
des maisons de jeu



# La Commission fédérale des maisons de jeu en bref

## Les missions de la CFMJ

La CFMJ est à la fois une autorité de surveillance et une autorité de poursuite pénale. Ses missions sont les suivantes :



**EXAMINER** les demandes de concession et d'extension de concession



**SURVEILLER** les maisons de jeu



**PERCEVOIR** l'impôt sur les maisons de jeu



**LUTTER** contre les jeux d'argent illégaux

La CFMJ est indépendante. Elle est administrativement rattachée au Département fédéral de justice et police (DFJP).

## La commission

Nommés par le Conseil fédéral pour la législature 2020 – 2023, les membres de la CFMJ étaient au nombre de cinq en 2023.

### Présidence

#### **Fabio Abate**

Ancien conseiller national et ancien conseiller aux États (TI), avocat et notaire. Il habite à Locarno.

### Vice-présidence

#### **Adrian Amstutz**

Ancien conseiller national et ancien conseiller aux États (BE). Il habite à Schwanden.

### Membres

#### **Marianne Johanna Lehmkuhl**

Professeure à l'Institut de droit pénal et de criminologie de l'Université de Berne. Elle habite à Zurich.

#### **Maurice Tornay**

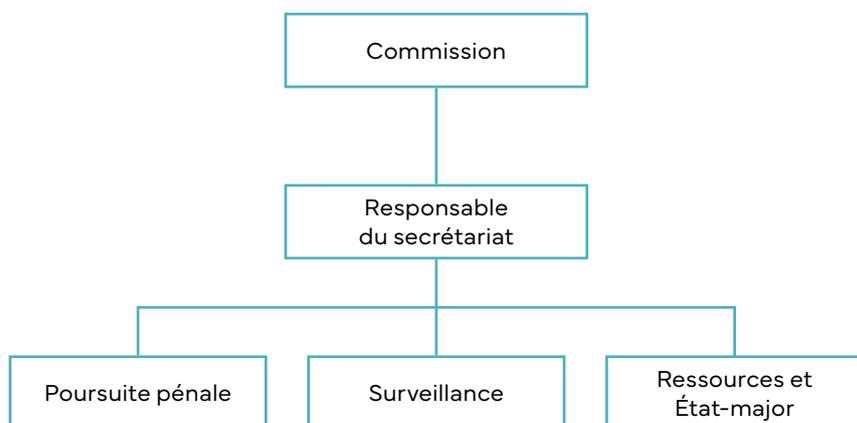
Ancien conseiller d'État (VS) et expert fiscal diplômé. Il habite à Orsières.

#### **Hansjörg Znoj**

Ancien Professeur émérite de psychologie de l'Université de Berne. Il habite à Berne.

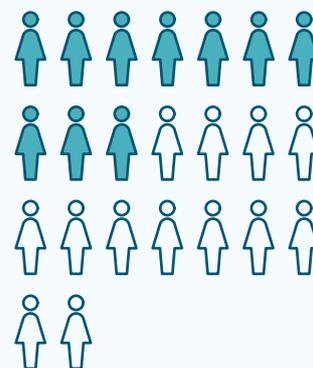
## Le secrétariat

La commission dispose d'un secrétariat permanent qui exerce la surveillance directe des maisons de jeu et poursuit les jeux d'argent illégaux. Il prépare les affaires de la commission et exécute ses décisions. En 2023, le secrétariat était composé de trois divisions : Poursuite pénale, Surveillance et Ressources et État-major. Au 31 décembre 2023, le secrétariat comptait 51 collaboratrices et collaborateurs.

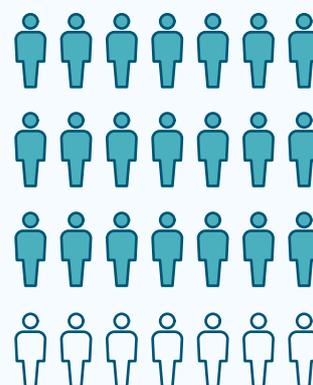


# 51

Collaboratrices et  
collaborateurs



**23 Femmes**  
dont 13 à temps  
partiel



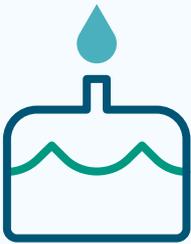
**28 Hommes**  
dont 7 à temps  
partiel

Équivalent temps plein



45,9

Âge moyen



42,2

ans

Première langue



34

allemand

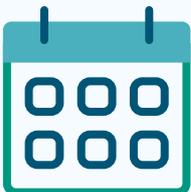
15

français

2

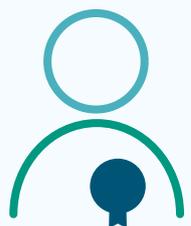
italien

Taux d'occupation moyen



90 %

Nombre moyen d'années de service



5,9

années

# Rétrospective 2023

## Les événements-clefs de la commission et de son secrétariat

En 2023, la Commission fédérale des maisons de jeu s'est principalement consacrée au projet d'attribution des nouvelles concessions. A l'issue de la procédure d'appel d'offres, à la fin 2022, la CFMJ avait reçu 29 demandes qui ont été analysées avec minutie au cours de l'année sous revue. Elle a consigné les résultats des contrôles et évaluations dans un rapport, dans lequel elle a également formulé des recommandations au Conseil fédéral (tous les détails aux pages 10 à 16).

### 17 février 2023

Les éléments essentiels des 29 demandes de concession sont publiés par la CFMJ afin d'informer le grand public en toute transparence. Les zones de concurrence intéressent particulièrement les médias.

### 22 mars 2023

Le président de la CFMJ et le responsable du secrétariat rencontrent la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider. Il s'agit de leur première entrevue avec la nouvelle cheffe du DFJP.



### 2 mai 2023

En réponse à l'interpellation Pointet 23.3508 concernant l'attribution des nouvelles concessions, la CFMJ rédige une prise de position à l'intention du Conseil fédéral. Le parlementaire aimerait savoir comment les demandes de concession ont été traitées, particulièrement dans les zones de concurrence, et connaître quels étaient les critères d'évaluation ainsi que leur pondération.

**23.3508 Nouvelle attribution des concessions de maisons de jeu**



La surveillance des maisons de jeu, terrestres mais également en ligne, et la lutte contre les jeux d'argent illégaux, que ce soit au niveau du blocage des offres de jeu en ligne non autorisées ou de la poursuite pénale, ont continué à être une partie essentielle du travail de la commission et du secrétariat. Au 31 décembre 2023, la liste émise par la CFMJ des offres de jeux en ligne non autorisées en Suisse comptait ainsi 1492 entrées, soit 466 de plus qu'au 31 décembre 2022. La commission a également prononcé 132 décisions pénales en 2023.

### 28 février 2023

La CFMJ met à jour sa liste des offres de jeux en ligne non autorisées. A noter que le Tribunal fédéral a confirmé la pratique de la CFMJ en la matière à deux reprises, le 30 janvier 2023 et le 18 novembre 2022, en rejetant trois recours interjetés par des opérateurs de jeux en ligne illégaux. Le Tribunal administratif fédéral avait déjà rejeté cinq recours de même teneur en 2021.



**Liste des offres de jeux d'argent en ligne bloquées**

### 19 avril 2023

La CFMJ a examiné les 29 demandes reçues : 28 satisfont aux exigences formelles et seront soumises à un examen matériel. Seul le dossier concernant la zone de Schaffhouse n'est pas conforme aux critères. Le Conseil fédéral décide de ne pas entrer en matière sur cette demande. Les 28 autres dossiers franchissent le premier cap.

### 2 et 3 mai 2023

Le responsable du secrétariat et son suppléant participent à la réunion des cadres du département à Macolin. Cette journée permet un échange approfondi avec les autres cadres du DFJP.

### 5 au 7 juin 2023

Le responsable du secrétariat participe au *Gaming Regulators European Forum* (GREF), à Bergen (NO). But de cette rencontre avec les autres autorités de surveillance européennes : discuter des défis actuels comme la protection sociale, la lutte contre le jeu illégal ou le géo-blocking.

**23 juin 2023**

Un échange avec les réviseurs des casinos a lieu à Berne. A l'avenir, les réviseurs effectueront des contrôles supplémentaires relevant du droit de la surveillance auprès des casinos. La CFMJ prépare à cet effet des programmes de contrôle uniformes.

**17 août 2023**

Le secrétariat organise une journée d'échange destinée aux 21 maisons de jeu suisses sur le thème des défis liés à la protection sociale. 48 représentants des maisons de jeu sont présents pour l'occasion.

**23 août 2023**

Le président de la CFMJ et le responsable du secrétariat rencontrent leurs homologues de l'Autorité intercantonale de surveillance des jeux d'argent (Gespa) pour s'entretenir de la liste des offres de jeu en ligne non autorisées, de l'évaluation de la législation sur les jeux d'argent mais aussi de protection sociale.

**19 septembre 2023**

Un échange national entre divers représentants des ministères publics, de la police et d'autres autorités cantonales et fédérales a lieu. Organisateur de l'événement, le secrétariat souhaite répondre à un besoin de réseautage et de collaboration sur le long terme dans le domaine de la poursuite pénale en matière de jeux d'argent illégaux.

**12 octobre 2023**

Lors d'une séance de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N), la CFMJ est invitée à répondre à des questions sur le renouvellement des concessions et la protection sociale.

**23 octobre 2023**

L'Organe de coordination institué par la Constitution fédérale et sous la direction de l'Office fédéral de la justice (OFJ) se réunit pour discuter de l'avancement de l'évaluation de la loi sur les jeux d'argent et des prochaines étapes.

**28 novembre 2023**

La liste des offres de jeu en ligne non autorisées en Suisse est actualisée pour la cinquième fois de l'année : près de 1500 entrées y figurent désormais.

**31 décembre 2023**

C'est le dernier jour de mandat de Marianne Lehmkühl et Hansjörg Znoj, après douze ans en tant que membres de la commission. Ils seront remplacés par Cathrine Konopatsch et Anna-Maria Sani, qui ont été nommées par le Conseil fédéral.

**11 août 2023**

Les onze instituts de certification accrédités se déplacent à Berne. Ils sont chargés de certifier que les logiciels des jeux remplissent les exigences techniques prévues par la législation suisse avant que la CFMJ n'en autorise l'usage dans les casinos. Cet événement permet aux parties de se tenir au courant des derniers développements techniques en la matière.

**23 août 2023**

La commission refuse la demande d'une maison de jeu qui souhaitait utiliser des crypto-monnaies comme moyens de paiement.

**19 septembre 2023**

Les fonctionnaires enquêteurs et enquêtrices externes des cantons germanophones sont conviés à Berne. Le but poursuivi par le secrétariat est de favoriser la collaboration intercantonale et d'encourager les échanges de bonnes pratiques.

**5 et 6 octobre 2023**

Les autorités de surveillance des jeux d'argent germanophones (DACHL), dont la CFMJ, se rencontrent à Vaduz. A l'ordre du jour : listes de blocage, lutte contre le blanchiment d'argent et crypto-monnaie.

**12 octobre 2023**

Le secrétariat tient sa journée d'échange d'expérience avec ses chargés de surveillance cantonaux. Leur mission étant d'assurer une surveillance régulière dans les maisons de jeu par le biais de contrôles systématiques, ils sont cette année spécialement sensibilisés aux risques des jeux de table.

**30 octobre 2023**

Une journée à Lausanne est organisée par le secrétariat pour les fonctionnaires enquêteurs et enquêtrices externes de Romandie. A l'ordre du jour : des échanges sur la pratique et des informations juridiques, notamment sur la révision du droit pénal administratif.

**29 novembre 2023**

Sur proposition de la CFMJ, le Conseil fédéral attribue 22 concessions pour l'exploitation de maisons de jeu de 2025 à la fin 2044 (voir page 10).

**Nouvelles concessions pour exploiter  
des maisons de jeu en Suisse**



## Attribution de 22 nouvelles concessions par le Conseil fédéral

Le 29 novembre 2023, le Conseil fédéral a attribué 22 concessions permettant chacune d'exploiter une maison de jeu pour la période 2025 à 2044. Il a suivi pratiquement toutes les recommandations que la CFMJ lui avait faites à la suite de l'examen des dossiers reçus. Par sa décision, le Conseil fédéral garantit que les maisons de jeu, dont les actuelles concessions arrivent à échéance fin 2024, puissent continuer de fonctionner sans interruption.

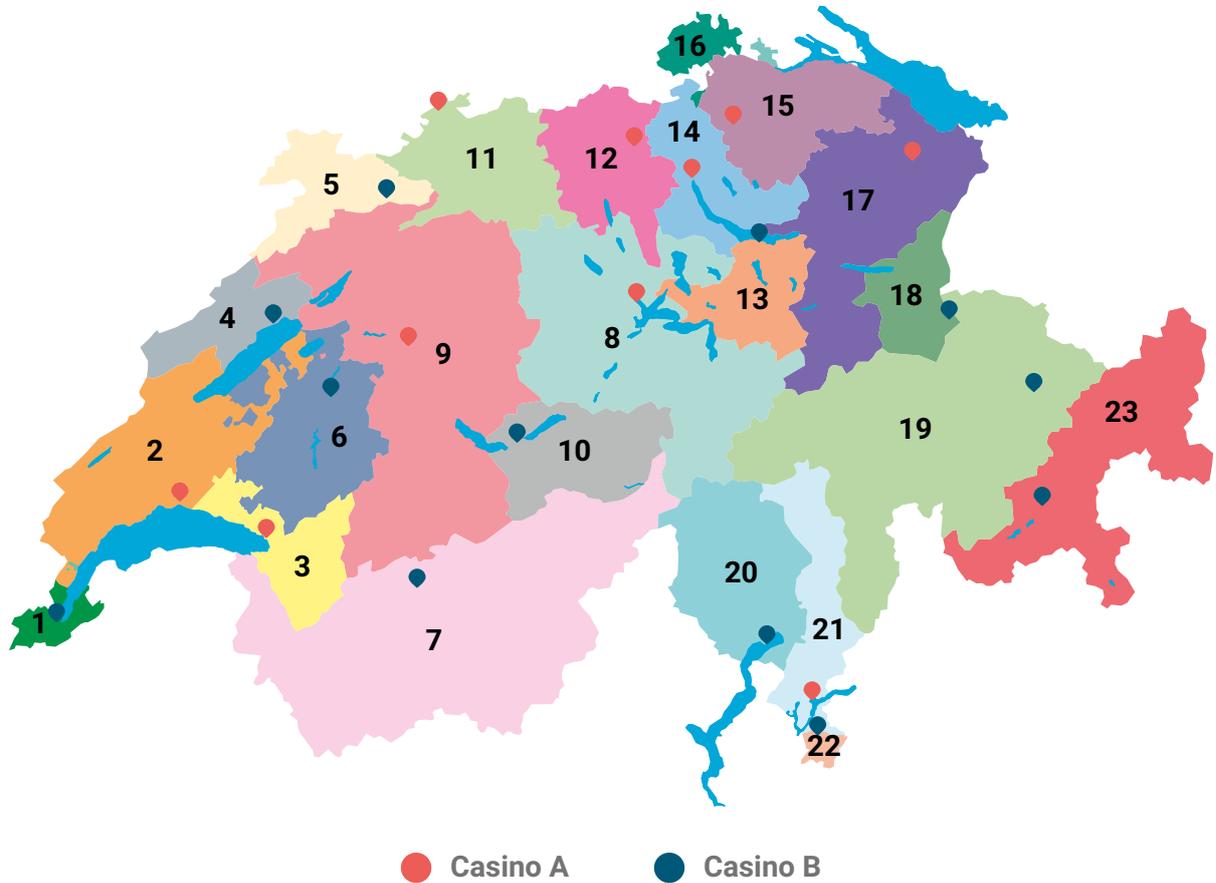
Le nombre maximal de concessions et les modalités de la procédure d'attribution avaient déjà été fixés par une décision de principe du Conseil fédéral en avril 2022. Une division du territoire en 23 zones, avec une concession mise au concours par zone, devait assurer une répartition géographique équilibrée des maisons de jeu.

Suivant sa décision de principe, le Conseil fédéral a attribué 22 concessions, permettant à 20 des 21 établissements actuels de poursuivre leur activité au-delà de 2024. Deux nouveaux établissements ouvriront leurs portes en 2025, à Prilly et à Winterthur. Douze des 22 maisons de jeu ont aussi obtenu une extension de concession et peuvent ainsi proposer leurs jeux en ligne.

Aucune concession n'a été attribuée pour la zone de Schaffhouse. L'actuel exploitant n'avait pas souhaité continuer son activité et l'unique requête présentée pour cette zone a dû être écartée à la suite du contrôle formel.

La CFMJ a également été chargée par le Conseil fédéral de rédiger un nouveau rapport sur le paysage des casinos. Il se fondera sur ce rapport pour une nouvelle évaluation de la situation en 2028 pour décider de la suite à donner concernant la zone de Schaffhouse.

# Nouveau paysage des casinos à partir de 2025



- |   |   |
|---|---|
| <p><b>1. Zone «Genève»</b><br/>Casino du Lac Meyrin SA; en ligne : <a href="http://pasino.ch">pasino.ch</a></p> <p><b>2. Zone «Lausanne»</b><br/>Projet Casino Prilly AG</p> <p><b>3. Zone «Montreux»</b><br/>Casino de Montreux SA; en ligne : <a href="http://GAMRFIRST.ch">GAMRFIRST.ch</a></p> <p><b>4. Zone «Neuchâtel»</b><br/>Casino Neuchâtel SA</p> <p><b>5. Zone «Jura»</b><br/>Casino du Jura SA</p> <p><b>6. Zone «Fribourg»</b><br/>Société Fribourgeoise d'Animation Touristique SA</p> <p><b>7. Zone «Valais»</b><br/>Société du Casino de Crans-Montana SA</p> <p><b>8. Zone «Lucerne»</b><br/>Grand Casino Luzern AG; en ligne : <a href="http://mycasino.ch">mycasino.ch</a></p> <p><b>9. Zone «Berne»</b><br/>Grand Casino Kursaal Bern AG; en ligne : <a href="http://7melons.ch">7melons.ch</a></p> <p><b>10. Zone «Oberland Est»</b><br/>Casino Interlaken AG; en ligne : <a href="http://starvegas.ch">starvegas.ch</a></p> <p><b>11. Zone «Bâle»</b><br/>Airport Casino Basel AG; en ligne : <a href="http://goldengrand.ch">goldengrand.ch</a></p> <p><b>12. Zone «Baden-Aarau»</b><br/>Grand Casino Baden AG; en ligne : <a href="http://jackpots.ch">jackpots.ch</a></p> | <p><b>13. Zone «Schwyz»</b><br/>Casino Zürichsee AG; en ligne : <a href="http://online.swisscasinos.ch">online.swisscasinos.ch</a></p> <p><b>14. Zone «Zurich»</b><br/>Swiss Casinos Zürich AG</p> <p><b>15. Zone «Winterthur»</b><br/>Swiss Casino Winterthur AG</p> <p><b>16. Zone «Schaffhouse»</b><br/>-</p> <p><b>17. Zone «Saint-Gall»</b><br/>Grand Casino St. Gallen AG</p> <p><b>18. Zone «Sarganserland»</b><br/>Casino Bad Ragaz AG</p> <p><b>19. Zone «Nord des Grisons»</b><br/>Casino Davos AG; en ligne : <a href="http://casino777.ch">casino777.ch</a></p> <p><b>20. Zone «Locarno»</b><br/>Casinò Locarno SA; en ligne : pas encore en activité</p> <p><b>21. Zone «Lugano»</b><br/>Casinò Lugano SA; en ligne : <a href="http://swiss4win.ch">swiss4win.ch</a></p> <p><b>22. Zone «Mendrisio»</b><br/>Casinò Admiral SA</p> <p><b>23. Zone «Sud des Grisons»</b><br/>Casino St. Moritz AG; en ligne : pas encore en activité</p> |
|---|---|



# La procédure d'attribution des concessions en un coup d'œil

## Appel d'offres

La CFMJ a lancé la procédure d'appel d'offres en juin 2022, en fixant aux candidats à l'obtention d'une concession un délai à la fin du mois d'octobre 2022 pour présenter leur dossier, à l'attention du Conseil fédéral.

## Demandes reçues

La CFMJ a reçu au total 29 demandes, 14 pour une concession A et 15 pour une concession B. Dans la grande majorité des zones, ce sont les détenteurs actuels d'une concession qui ont présenté une demande pour en obtenir une nouvelle. Dans quatre zones (Bâle, Saint-Gall, Lausanne, Valais), deux ou trois candidats étaient en concurrence. Douze requérants ont par ailleurs simultanément fait une demande d'extension de la concession pour exploiter des jeux de casino en ligne.

## Publication des demandes

Le 17 février 2023, la CFMJ a publié les éléments essentiels des demandes dans la Feuille fédérale et dans les feuilles officielles des cantons destinés à accueillir un établissement.

## Evaluation des demandes et exigences requises

La CFMJ a d'abord procédé à un contrôle formel de toutes les demandes pour vérifier qu'elles contenaient bien toutes les indications et tous les documents requis. Elle est ensuite passée au contrôle matériel. En parallèle, la CFMJ a invité tous les cantons et communes d'implantation visés par les requérants à lui faire savoir s'ils acceptaient l'exploitation d'une maison de jeu sur leur territoire. Cet accord est une condition de l'octroi d'une concession.

## Deux requérants écartés

Deux requérants ont été écartés lors de la procédure d'évaluation. Le premier suite à une décision du Conseil fédéral, parce que la demande présentée ne satisfaisait pas aux exigences formelles, malgré la prolongation de délai accordée. Faute d'autre candidat, aucune concession n'a dès lors pu être attribuée pour la zone de Schaffhouse. Le second requérant, l'un des candidats pour la zone de Lausanne, a été écarté parce que la municipalité de la ville prévue pour accueillir l'établissement n'a pas donné son accord. Après ce retrait, la zone de Lausanne ne comptait plus que deux candidats, au lieu de trois.

## Rapport d'évaluation

La CFMJ a présenté un rapport exposant en détail la procédure et ses résultats sur lequel le Conseil fédéral s'est fondé pour décider de l'attribution des concessions.

## Décision du Conseil fédéral

La décision prise par le Conseil fédéral le 29 novembre 2023, qui n'était pas sujette à recours, a clos la procédure d'attribution des nouvelles concessions des maisons de jeu.

## Les prochains pas jusqu'à l'ouverture

La CFMJ doit maintenant autoriser les maisons de jeu à démarrer ou à poursuivre leur activité à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025. À cette fin, elle vérifie que les conditions légales sont respectées et que les indications données par les concessionnaires sont exactes. La CFMJ doit en outre autoriser chaque jeu que l'opérateur entend proposer.

# L'attribution des nouvelles concessions : le projet d'une génération

## Les défis

C'est au début des années 2000 que le Conseil fédéral a attribué pour la première fois des concessions pour les maisons de jeu en Suisse. Les procédures menées en 2012 pour l'octroi de nouvelles concessions à Zurich et à Neuchâtel, puis de 2019 à 2021 pour l'extension aux jeux en ligne, ont permis à la CFMJ de se préparer à ce projet d'une génération que représentait cette nouvelle attribution des concessions pour toutes les maisons de jeu de Suisse. Par sa décision de principe d'avril 2022, le Conseil fédéral avait tracé la voie à suivre. La CFMJ a néanmoins su faire face aux défis que porte inmanquablement un projet d'une telle ampleur.

Il a fallu dans un premier temps définir rapidement les exigences envers les requérants et les conditions pour lancer l'appel d'offres. Ensuite, planifier le temps et les ressources nécessaires à l'évaluation des dossiers, sans savoir combien de sociétés suisses ou étrangères allaient demander l'obtention d'une nouvelle concession. La CFMJ a donc loué des locaux d'appoint et engagé, sur une base temporaire, les compétences supplémentaires dont elle avait besoin pour cet exercice.

Pour assurer une égalité de traitement entre tous les requérants, les critères d'évaluation des demandes ont dû être définis avant la fin de l'appel d'offres. Mais quels sont les « bons » critères ? Et selon quels critères la CFMJ peut-elle décider quelle offre est la meilleure lorsque plusieurs requérants sont en concurrence pour la concession d'une zone ? Se fondant sur la législation et sur son expérience, la CFMJ a défini des domaines de contrôle, des critères de qualification et d'évaluation, et choisi la pondération des différents domaines pour la procédure d'évaluation.

Pour l'évaluation des dossiers, la CFMJ a réuni une équipe de collaboratrices et de collaborateurs de plusieurs spécialités, disposant parfois d'une longue expérience. Elle a par ailleurs défini la procédure d'évaluation à appliquer par les différentes équipes pour l'examen des demandes, afin de garantir que celles-ci soient qualifiées et évaluées de manière semblable, transparente et contrôlable.

Compte tenu de la masse des documents reçus, une des premières tâches de la direction du projet a été de conforter les équipes de contrôle dans leur capacité à venir à bout de l'exercice dans le délai imparti et avec la qualité requise. Au cours de la procédure, des points sont apparus qui ont nécessité des discussions et un examen approfondi avec le comité de projet.



**Rapport de la CFMJ sur  
l'attribution des nouvelles  
concessions pour l'exploitation  
des maisons de jeu suisses**



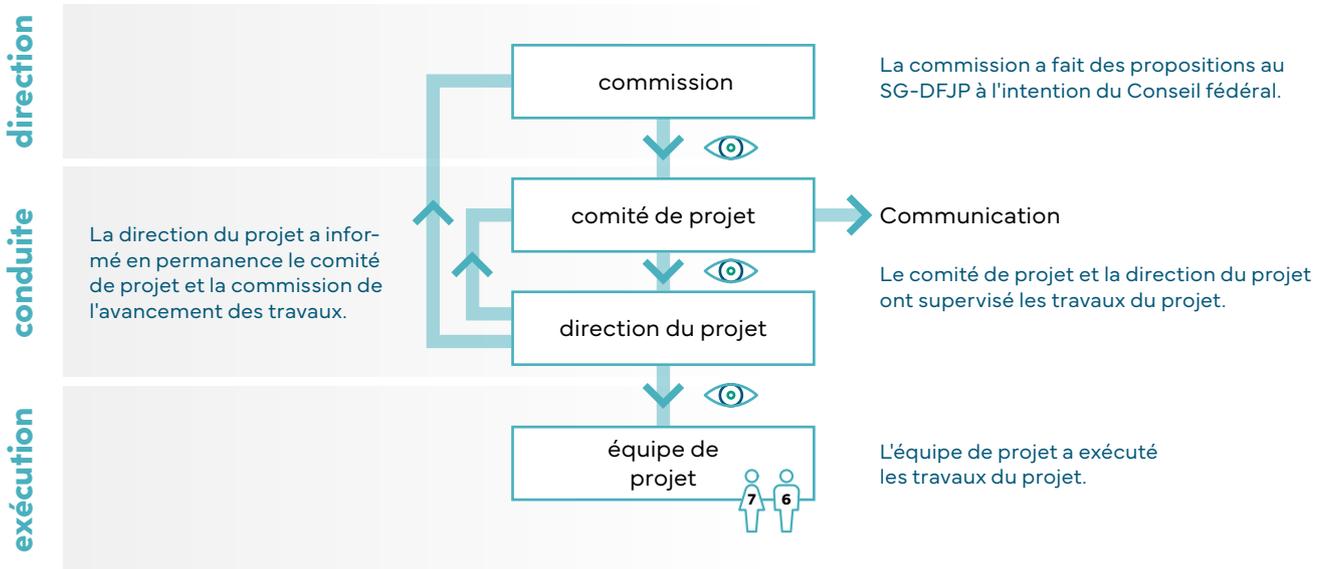
Une fois terminée l'évaluation des demandes de concession et d'extension de concession, il a fallu présenter les résultats, dans un premier temps à la commission, afin qu'elle décide de ses recommandations, et dans un deuxième temps au DFJP, à l'intention du Conseil fédéral, pour qu'il puisse attribuer les concessions. La procédure pour préparer la proposition au Conseil fédéral s'est révélée compliquée sur le plan administratif, avec l'implication de nombreux services. Mais la CFMJ a pu compter sur le soutien engagé et compétent de collaboratrices et de collaborateurs du Secrétariat général du DFJP (SG-DFJP) et de l'OFJ. Les précieuses suggestions et remarques des différents services de l'administration fédérale impliqués dans la procédure ont contribué à ce que le Conseil fédéral dispose de documents lui permettant de prendre des décisions objectives, basées sur des faits.

La communication des décisions du Conseil fédéral aux requérants, à la presse et au grand public a également demandé une préparation longue et minutieuse pour exprimer dans des termes clairs et compréhensibles la procédure complexe que la CFMJ a suivie pour évaluer les demandes, de même que les résultats de cette évaluation.

### Enseignements

Un projet d'une telle ampleur mobilise énormément de ressources, mais il offre à toutes les personnes qui y participent une expérience unique. Le savoir accumulé au cours de la procédure a été engrangé de manière à pouvoir resservir lors de la prochaine attribution des concessions.

## Organisation du projet



# Faits marquants et chiffres d'un projet générationnel



23

## zones

mises au concours pour obtenir une concession de maison de jeu



885

## critères

ont été définis pour l'évaluation et la qualification des demandes de concession et d'extension de concession



## Maisons de jeu terrestres



29

## demandes de concession

 14 pour une concession de type A

 15 pour une concession de type B

## Maisons de jeu en ligne



12

## demandes d'extension de concession



22

## concessions

octroyées pour la période 2025 – 2044 (10 concessions de type A, 12 de type B)



1

## concession

non attribuée



Les requérants ont supporté les coûts de la procédure de concession.



Activité de surveillance

# L'inspection des maisons de jeu : un outil central

**L'inspection des maisons de jeu, un outil central pour s'assurer du respect concret des obligations légales.**

En plus des contrôles menés dans le cadre des procédures d'autorisation, la CFMJ organise chaque année des inspections **ordinaires**. Ces dernières portent sur des sujets, tels que la protection sociale, la sécurité et transparence des jeux ou la gestion, selon la situation de l'établissement concerné. Les inspections peuvent être annoncées ou avoir lieu à l'improviste ; elles concernent les casinos aussi bien terrestres qu'en ligne. Les jeux d'argent automatisés, ou familièrement « machines à sous », font aussi l'objet de contrôles spécifiques pour s'assurer qu'ils correspondent aux jeux autorisés.

En 2023, la CFMJ a exécuté :

- 6 inspections dans le cadre de procédures d'autorisation ;
- 55 inspections ordinaires et contrôles du parc matériel.

Ce dispositif est complété par les contrôles des chargés de surveillance cantonaux. Ces inspections, qui garantissent une veille régulière des domaines techniques sensibles, comme les tables de jeu, la vidéosurveillance ou la maintenance, ont été au nombre de 92.

Si des lacunes ont été découvertes puis corrigées, ces différents contrôles révèlent néanmoins en moyenne un bon niveau d'ensemble des maisons de jeu suisses. Ils auront notamment permis de réaffirmer l'importance du dispositif de protection sociale et également de souligner la nécessité d'une évaluation systématique des mesures prises dans ce cadre à l'égard des joueurs, en vue d'une amélioration constante des processus.

## Qu'est-ce qu'une procédure d'autorisation ?

C'est l'ensemble des contrôles nécessaires lorsqu'un casino, par exemple, modifie en profondeur son système de vidéosurveillance ou ouvre une nouvelle salle de jeu.



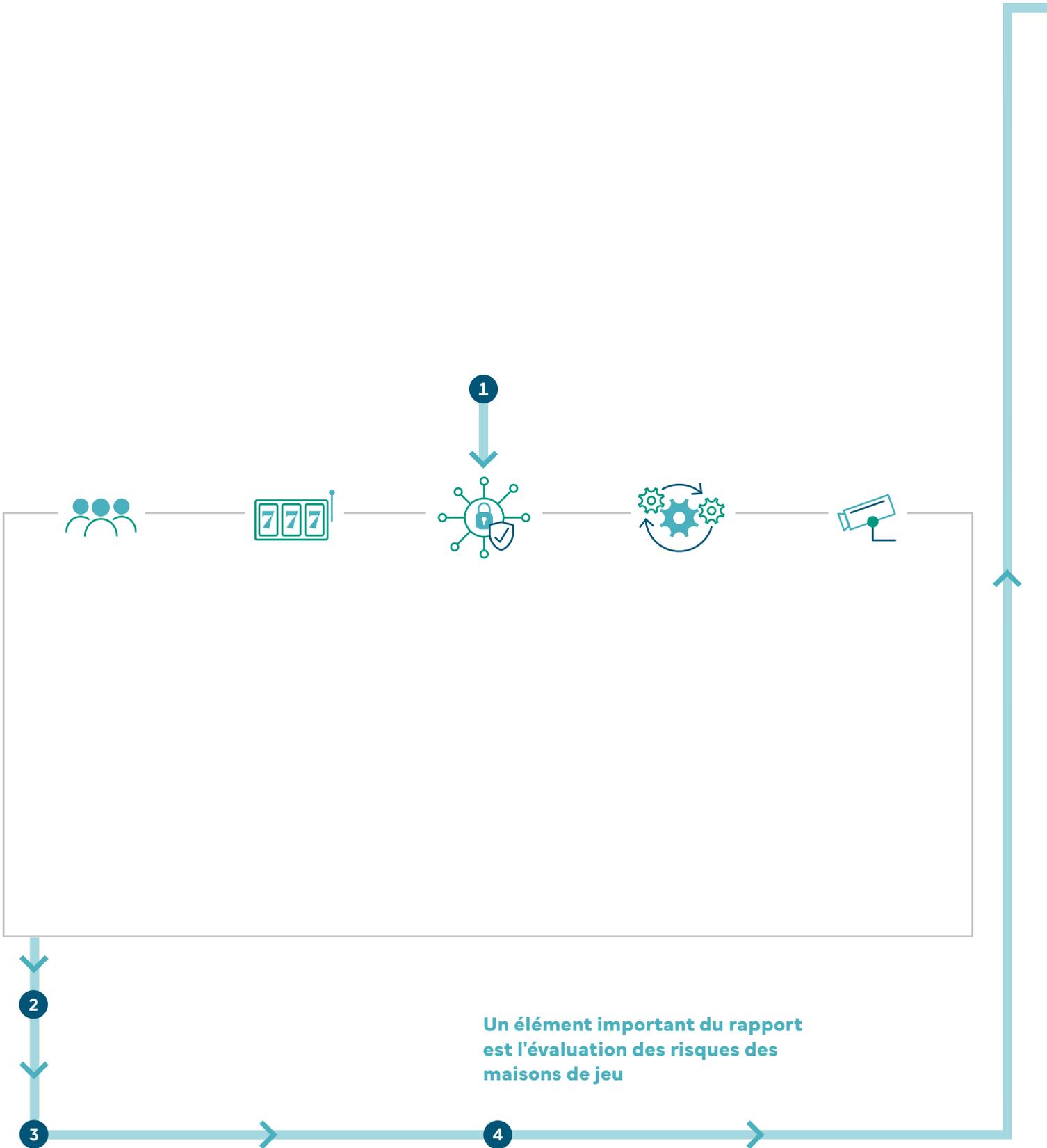
# 6

inspections dans le cadre de procédures d'autorisation



# 55

inspections ordinaires et contrôles du parc matériel



Casinos terrestres et en ligne confondus	
Cybercriminalité	3
Cyberattaques visant des systèmes informatiques	2,9
Accès à du personnel qualifié	2,58
Attaque par déni de service distribué (DDoS ; risque de perturbation de l'exploitation)	2,58
Fuite de données informatiques	2,58
Escroquerie	2,29
Risque de concentration (par ex. fournisseur de plateforme)	2,23
Défaillance de systèmes informatiques internes importants	2,23
Panne d'Internet (externe)	2,16
Fuite de données personnelles	2,13
Défaillance de systèmes informatiques externes importants	2,1
Éléments naturels (eau, feu, séisme)	2,06
Risques touchant des projets (informatiques)	2,06
Défaillance de systèmes centraux internes	2
Liquidités	1,74
Défaillance des systèmes de sécurité (système d'alarme, détection incendie, etc.)	1,74
Braquage	1,74
Violence ciblée (acte terroriste, fusillade, etc.)	1,65

Risque élevé

Risque faible

## Conclusions

Les enseignements tirés des rapports des maisons de jeu sont pris en compte dans les autres activités de surveillance de la CFMJ, notamment dans les inspections.

## Améliorations en continu

**Seules l'amélioration et l'optimisation constantes de la sécurité permettent de limiter ou de mieux anticiper les risques et donc de les traiter de manière plus ciblée.**

**60 %** des casinos ont mis en œuvre des mesures concrètes pour améliorer la sécurité de l'exploitation des jeux durant l'année sous revue.

En revanche, **40 %** des casinos n'ont annoncé aucune mesure concrète pour améliorer la sécurité des jeux.

## Glossaire informatique

### DDoS attack

Attaque par déni de service distribué (*Distributed Denial of Service attack* en anglais). Lors d'une attaque DDoS, un système envoie une quantité énorme de données ou de demandes à un système cible (p. ex. un site web). Pendant l'attaque DDoS, le système cible ne peut plus fournir son service et plus aucune donnée ne transite.

### Phishing

Hameçonnage en français. Selon Larousse, l'hameçonnage est une technique de fraude par courriel, basée sur l'usurpation d'identité de banques ou d'entreprises commerciales, afin d'obtenir de particuliers des renseignements confidentiels (numéros de cartes de crédit, par exemple).

### Ransomware

Rançongiciel en français. Selon Larousse, il s'agit d'un logiciel malveillant qui prend en otage des données personnelles en les chiffrant, puis demande à leur propriétaire d'envoyer de l'argent en échange de la clé permettant de les déchiffrer.

### Whaling

Harponnage en français. Une attaque par harponnage est un type particulier d'attaque par *phishing* qui vise des personnes haut placées ou célèbres afin d'obtenir des informations sensibles. Dans l'environnement des entreprises, il s'agit souvent d'inciter des personnes à donner des instructions de paiement.

5

## Quatre exemples de défis ...

qui concernent aussi bien l'activité terrestre qu'en ligne.



### Cyber-criminalité et cyber-attaques

- Attaque par déni de service distribué (DDoS)
- Phishing
- Whaling
- Ransomware

Maisons de jeu ayant eu des cas de phishing : 30 %



### Personnel

Personnel qualifié nécessaire pour assumer les responsabilités que la loi ne permet pas aux maisons de jeu de déléguer.

Plus de 90 % des maisons de jeu ont suivi des cours de sensibilisation à la sécurité informatique.



### Fuite de données informatiques

Problématique : détection des données volées

Maisons de jeu concernées par le problème : 0 % (aucun cas signalé)



### Escroquerie

Maintien d'une exploitation des jeux sûre et transparente :

- Détection de nouvelles méthodes et tactiques d'escroquerie
- Blocage de l'accès aux offres de jeux d'argent non autorisées

Maisons de jeu ayant notifié des incidents extraordinaires dans l'exploitation des jeux : 30 %

# Impôt sur les maisons de jeu



# Produit brut des jeux

**Le produit brut des jeux (PBJ) se définit comme la différence entre le montant des mises et le montant des gains réglementaires versés aux joueurs.**

## Impôt sur les maisons de jeu

La Confédération perçoit un impôt sur le produit brut des jeux terrestres et en ligne : l'impôt sur les maisons de jeu. La CFMJ est chargée de procéder à la taxation et à la perception de cet impôt. L'impôt sur les maisons de jeu est destiné à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité é (AVS).

Les cantons d'implantation des maisons de jeu de type B peuvent prélever un impôt cantonal sur le produit brut des jeux terrestres. Cet impôt ne peut pas représenter plus de 40% de l'impôt sur les maisons de jeu qui revient à la Confédération. L'impôt fédéral est alors réduit du montant de l'impôt cantonal.

Le Conseil fédéral peut réduire d'un quart au plus le taux de l'impôt pour les casinos de type B, pour autant que les bénéficiaires de la maison de jeu soient investis pour l'essentiel dans des projets d'intérêt général pour la région. Durant l'année sous revue, trois maisons de jeu ont demandé à bénéficier d'un tel allègement. Les contributions déclarées se sont élevées à 6 952 049 francs et correspondent à une réduction d'impôt de 2 835 491 francs.

## Offre terrestre



## Offre en ligne



**286** millions

**de produit brut des jeux**  
+36 millions (+14,26%)  
par rapport à 2022



**120** millions

**d'impôt sur les maisons de jeu en ligne**  
+17 millions (+16,25%)  
par rapport à 2022

L'intégralité est attribuée à la Confédération en  
faveur du fonds de compensation de l'AVS.

## Recettes de l'impôt sur les maisons de jeu 2023 en faveur de l'AVS



**364** millions

**En 2023, 364 millions de francs de  
recettes au total ont été versées au  
fonds de compensation de l'AVS.**  
352 millions en 2022

# Maisons de jeu

TERRESTRES	PBJ en francs		Taux d'imposition en %	
	2023	2022	2023	2022
Baden	56 842 384	58 878 304	49.86 %	50.35 %
Bâle	57 713 516	56 322 438	50.07 %	49.73 %
Berne	42 310 353	45 686 766	46.36 %	47.17 %
Lugano	36 436 179	37 101 096	44.98 %	45.13 %
Lucerne	27 471 563	28 990 306	42.94 %	43.27 %
Montreux	54 884 788	51 421 532	49.38 %	48.54 %
Saint-Gall	27 132 044	29 177 636	42.86 %	43.32 %
Zurich	62 558 531	67 544 211	51.25 %	52.47 %
<b>Total A</b>	<b>365 349 357</b>	<b>375 122 290</b>	<b>48.13 %</b>	<b>48.39 %</b>
Bad Ragaz	13 222 630	11 659 575	40.26 %	40.10 %
Courrendlin	10 985 050	11 204 616	40.04 %	40.06 %
Crans-Montana	11 874 858	12 410 657	24.19 %	24.51 %
Davos	1 092 686	1 291 616	26.67 %	26.67 %
Granges-Paccot	14 094 656	15 012 814	38.35 %	38.48 %
Interlaken	8 642 605	9 232 697	40.00 %	40.00 %
Locarno	17 519 101	17 884 824	40.92 %	40.98 %
Mendrisio	74 123 324	66 966 477	51.05 %	52.33 %
Meyrin	46 663 815	47 204 491	47.40 %	47.53 %
Neuchâtel	20 205 270	20 638 316	41.42 %	41.50 %
Pfäffikon	24 355 210	26 575 430	42.26 %	42.74 %
Shaffhouse	11 883 111	12 318 177	40.12 %	40.16 %
Saint-Moritz	3 845 096	2 048 978	26.67 %	26.67 %
<b>Total B</b>	<b>258 507 413</b>	<b>254 448 668</b>	<b>43.84 %</b>	<b>44.11 %</b>
<b>Total A+B</b>	<b>623 856 770</b>	<b>629 570 958</b>	<b>46.35 %</b>	<b>44.66 %</b>

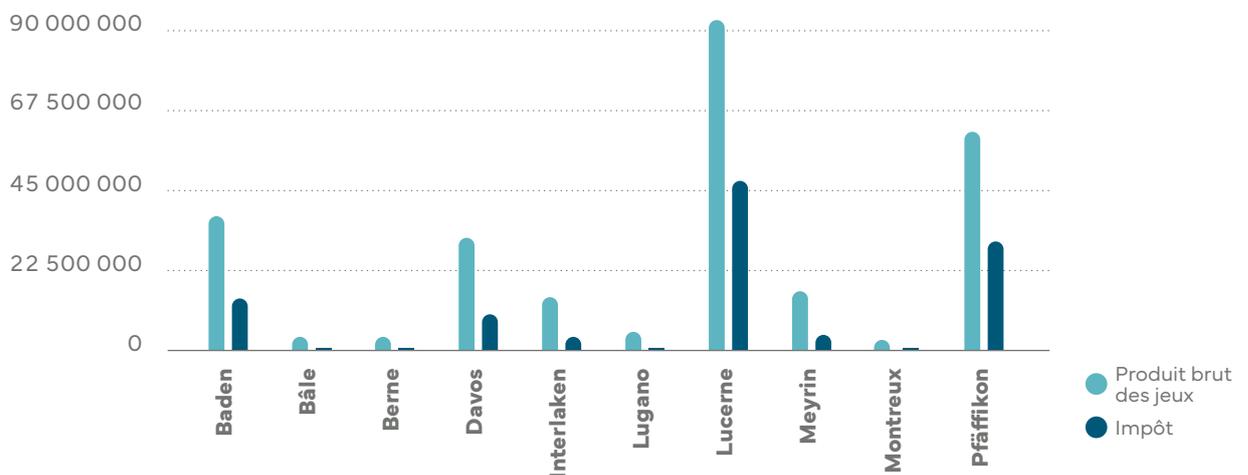
EN LIGNE	Dates ouverture	PBJ en francs		Taux d'imposition en %		Impôt sur les maisons de jeu en francs	
		2023	2022	2023	2022	2023	2022
Baden	05.07.2019	38 141 495	34 876 185	40.27 %	39.13 %	15 360 700	13 646 235
Bâle	16.12.2021	6 533 948	4 165 265	22.49 %	20.64 %	1 469 505	859 663
Berne	15.09.2020	6 518 314	3 370 565	22.48 %	20.22 %	1 465 128	681 524
Davos	09.09.2019	31 276 479	28 080 726	37.79 %	36.50 %	11 818 240	10 249 152
Interlaken	24.02.2020	15 908 034	14 415 505	30.01 %	29.01 %	4 773 214	4 182 047
Lugano	01.03.2021	6 896 438	5 392 470	22.78 %	21.55 %	1 571 003	1 162 042
Lucerne	22.08.2019	94 953 171	82 847 354	50.53 %	49.19 %	47 981 903	40 754 176
Meyrin	16.11.2020	18 501 533	13 051 444	31.65 %	28.04 %	5 855 659	3 659 549
Montreux	22.12.2021	4 488 030	2 427 020	20.88 %	20.00 %	937 127	485 404
Neuchâtel	15.07.2021*	-	1 723 695	-	20.00 %	-	344 739
Pfäffikon	02.09.2019	62 489 212	59 705 925	46.21 %	45.71 %	28 878 851	27 293 847
<b>Total</b>		<b>285 706 654</b>	<b>250 056 155</b>	<b>42.04 %</b>	<b>41.32 %</b>	<b>120 111 329</b>	<b>103 318 380</b>

\* Le Casino de Neuchâtel a cessé son activité en ligne le 31 décembre 2022.

**Impôt sur les maisons de jeu en francs**

Confédération en francs		Cantons en francs			
2023	2022	2023	2022	2023	2022
28 339 914	29 646 506	28 339 914	29 646 506	0	0
28 896 650	28 009 748	28 896 650	28 009 748	0	0
19 615 349	21 548 325	19 615 349	21 548 325	0	0
16 388 356	16 744 592	16 388 356	16 744 592	0	0
11 796 066	12 545 202	11 796 066	12 545 202	0	0
27 102 993	24 962 134	27 102 993	24 962 134	0	0
11 629 702	12 638 818	11 629 702	12 638 818	0	0
32 061 423	35 440 506	32 061 423	35 440 506	0	0
<b>175 830 452</b>	<b>181 535 830</b>	<b>175 830 452</b>	<b>181 535 830</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
5 323 505	4 675 426	3 194 103	2 805 255	2 129 402	1 870 170
4 398 945	4 488 893	2 639 367	2 693 336	1 759 578	1 795 557
2 873 009	3 041 620	1 723 806	1 824 972	1 149 204	1 216 648
291 383	344 431	174 830	206 659	116 553	137 772
5 405 717	5 776 485	3 243 430	3 465 891	2 162 287	2 310 594
3 457 042	3 693 079	2 074 225	2 215 847	1 382 817	1 477 231
7 168 404	7 329 323	4 301 043	4 397 594	2 867 362	2 931 729
37 841 216	35 042 036	22 704 730	21 025 222	15 136 486	14 016 815
22 118 332	22 435 650	13 270 999	13 461 390	8 847 333	8 974 260
8 368 398	8 565 434	5 021 039	5 139 260	3 347 359	3 426 174
10 293 725	11 359 084	6 176 235	6 815 450	4 117 490	4 543 633
4 767 076	4 947 044	2 860 245	2 968 226	1 906 830	1 978 817
1 025 359	546 394	615 215	327 837	410 144	218 558
<b>113 332 111</b>	<b>112 244 897</b>	<b>67 999 267</b>	<b>67 346 938</b>	<b>45 332 844</b>	<b>44 897 959</b>
<b>289 162 563</b>	<b>293 780 727</b>	<b>243 829 718</b>	<b>248 882 768</b>	<b>45 332 844</b>	<b>44 897 959</b>

**Produit brut des jeux et impôts générés par le jeu en ligne en 2023 (en francs)**



Lutte contre les jeux illégaux



# Nouvelle organisation de la division Poursuite pénale

Durant les dernières années, la division Poursuite pénale a été de plus en plus confrontée à des défis liés à l'évolution technologique des moyens de preuve. De nos jours, une informatique forensique moderne est au cœur de la collecte et de l'exploitation des preuves. C'est pourquoi la division Poursuite pénale s'est réorganisée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 afin de pouvoir répondre à ces impératifs.

La division dispose désormais elle aussi de sa propre section d'informatique forensique. Celle-ci est dirigée par un spécialiste de longue date, lequel a mis en place l'informatique forensique à la CFMJ ces dernières années. L'équipe de cette nouvelle section est hétérogène en termes de compétences et de personnalités, ce qui profite largement à la qualité du travail. Enfin, l'intégration d'un collaborateur qualifié en la matière, qui a été recruté par le biais d'une association d'insertion professionnelle, apporte également beaucoup à l'équipe.

L'autre section de la division, la section Procédures pénales, est placée sous la direction de la cheffe de division suppléante et se compose exclusivement de juristes exerçant la fonction de responsables de procédure. Ceux-ci se concentrent sur la poursuite des offres de jeux de casino illégaux dans toute la Suisse. Ils mènent l'instruction pénale, rédigent des projets de décisions et défendent les décisions pénales et de confiscation de la commission devant toutes les instances judiciaires cantonales ainsi que devant le Tribunal fédéral.

La tête de la division a été renforcée par l'ajout d'un échelon de direction supplémentaire. Ainsi, les tâches ont pu être mieux réparties et élargies. Les sections se concentrent sur leurs tâches principales et sont accompagnées de manière compétente.

## La poursuite pénale de la CFMJ en chiffres



# Poursuite pénale et mise en réseau

L'activité de mise en réseau, nouvelle tâche prioritaire de la direction de la division, a pris beaucoup de temps et d'espace durant l'année sous revue. Dans ce contexte, la CFMJ a organisé et accueilli l'échange national avec diverses autorités de poursuite pénale du 19 septembre 2023. Plus de soixante procureurs et membres des corps de police de 19 cantons, de la fedpol et de la Gespa y ont participé. L'événement a permis de sensibiliser les autorités pénales, d'identifier les points de recoupement et de créer des synergies. En apprenant à se connaître et en partageant ses connaissances spécifiques, chaque autorité s'est vue renforcée dans sa poursuite pénale, et la poursuite pénale dans son ensemble a ainsi gagné en efficacité. Grâce à des événements de réseautage organisés par la section d'informatique forensique, la CFMJ a pu développer sa collaboration avec différents intervenants et a profité de nouvelles synergies dans la coordination des enquêtes et des investigations.

En tant que membre d'organes nationaux et internationaux dirigés par fedpol, la CFMJ a contribué aux échanges sur le crime organisé dans le domaine des jeux de casino illégaux.

Durant l'année sous revue, la CFMJ a également rendu visite à presque tous les services de police cantonaux et y a organisé des formations et des échanges. Elle a de cette manière favorisé la collaboration quotidienne avec les autorités d'enquête qui la soutiennent. L'organisation de ces événements s'impose de plus en plus afin d'attirer l'attention sur le sujet et de former de nouveaux interlocuteurs au sein de la police.

## Mise en œuvre d'une demande d'entraide judiciaire internationale

Avec le soutien du Ministère public de la Confédération et de l'Office fédéral de la justice, la CFMJ a répondu pour la première fois à une demande d'entraide judiciaire étrangère le 31 janvier 2023. Outre la Suisse, trois autres pays européens étaient impliqués dans la procédure. Le même jour, des interventions ont eu lieu en Suisse et dans les trois autres pays dans le cadre de la même procédure, ce qui a conduit à des arrestations et à la saisie de preuves. C'est pourquoi la CFMJ a non seulement coordonné son action avec les services de police nationaux concernés, mais a également participé à des réunions d'Europol. Parallèlement, Eurojust, l'Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale, a accompagné et coordonné les différentes interventions.

Lors de la mise en œuvre de la procédure d'entraide judiciaire, la CFMJ a en outre fait des découvertes fortuites qui ont conduit à l'extension d'une procédure pénale administrative déjà pendante devant la CFMJ.

## Clôture d'un cas de grande envergure

Avec l'arrêt du Tribunal fédéral du 9 août 2023, le premier cas de grande envergure conduit par la CFMJ a trouvé son épilogue après environ 10 ans. L'objet de la procédure était le soupçon que les six principaux prévenus, avec au moins 40 soi-disant managers, avaient proposé entre 2009 et 2015, dans toute la Suisse alémanique, des plateformes de jeu contenant une multitude de jeux de hasard ou, selon la terminologie de l'actuelle législation, de jeux de casino. Dans le cadre de son enquête approfondie, la CFMJ a pu démontrer que le groupe avait construit et exploité sa propre maison de jeu décentralisée. Après une phase d'enquête de trois ans, la CFMJ a déposé en 2017 une plainte auprès du tribunal compétent contre les six principaux prévenus pour crime contre l'ancienne loi sur les maisons de jeu.

Au terme d'une procédure pénale administrative longue et complexe, qui a été portée jusqu'au Tribunal fédéral tant par certains prévenus que par la CFMJ, le verdict est désormais définitif : trois des six principaux prévenus se sont rendus coupables d'une infraction à la loi sur les maisons de jeu.

La Cour suprême du canton de Soleure, dont le jugement est devenu définitif suite à la décision du Tribunal fédéral, a souligné dans les motifs de son jugement que les faits complets reprochés par la CFMJ avaient été considérés comme avérés.

Il est intéressant de noter que les trois instances judiciaires ont limité la période des faits de mars 2014 à mai 2015. Cette restriction résulte d'une subtile question juridique : la CFMJ doit-elle avoir établi par une décision entrée en force au moment des faits que les jeux proposés sont des jeux de hasard au sens de la loi ? Toutes les instances judiciaires étaient d'avis – contrairement à la CFMJ – qu'une condamnation pour un crime lié aux jeux d'argent n'était possible que si une décision de qualification de jeu entrée en force avait été rendue au moment des faits. Comme la CFMJ n'a publié la première décision de qualification administrative pertinente pour cette procédure qu'en mars 2014, la période de commission des faits a passé de près de cinq ans à 14 mois.



### Bon à savoir :

La question du moment de la qualification, désormais clarifiée par la plus haute instance judiciaire, ne joue plus aucun rôle depuis l'entrée en vigueur de l'actuelle loi sur les jeux d'argent en janvier 2019. En effet, pour les actes commis à partir de cette date, les jeux peuvent désormais être qualifiés dans le cadre d'une procédure pénale administrative. La CFMJ ne doit donc pas avoir établi par une décision entrée en force au moment de l'infraction que les jeux proposés sont des jeux de casino au sens de la loi.

La CFMJ en faits et chiffres



# Parole au public

Chaque année, la CFMJ reçoit de nombreux messages de joueuses et joueurs mais aussi de citoyennes et citoyens préoccupés par une thématique en lien avec les jeux d'argent. Chaque récit est une source d'information précieuse car il permet de connaître la façon dont une maison de jeu applique concrètement la loi et ses règlements ou de mettre en évidence des situations du quotidien qui méritent que la CFMJ s'y attarde. Quelques exemples :



**« Pourquoi le casino ne m'a pas laissé entrer ?  
Ma carte d'identité n'était pas échue depuis longtemps. »**

Le casino a agi conformément à la loi. En effet, avant de laisser entrer une personne, un casino doit s'assurer de son identité en lui demandant de montrer une pièce de légitimation valable.



**« Voici la publicité d'un casino suisse. Elle est tout à fait de mauvais goût et devrait être interdite. »**

Une publicité de mauvais goût faite par un casino suisse n'est pas en soi illégale. Elle le devient, selon la loi, si elle est outrancière (lorsqu'elle est par exemple envoyée à titre personnel par voie électronique sans possibilité de la refuser) ou si elle induit en erreur. La publicité ne doit en tout cas pas cibler les mineurs ou les personnes exclues des jeux.

**« Le casino en ligne sur lequel je joue régulièrement m'a récemment contacté pour me demander des documents financiers. J'ai refusé, c'est une intrusion dans ma vie privée ! En réaction, j'ai été exclu des jeux ... »**

Si une maison de jeu a des doutes quant à la situation financière de quelqu'un, elle a l'obligation de s'assurer que la personne ne mise pas des sommes sans rapport avec son revenu et sa fortune. Dans le cadre de cette clarification, la maison de jeu collecte des informations relatives à la situation personnelle et financière de la personne concernée.

Dans le cas où quelqu'un ne souhaite pas transmettre ses documents financiers ou s'il ne le fait pas dans les délais impartis, la maison de jeu se retrouve dans l'impossibilité de clarifier la situation et a donc l'obligation de l'exclure des jeux.



**« Je dénonce le casino en ligne illégal suivant car il ne respecte pas les règles sur le jeu responsable et je souhaiterais qu'il soit bloqué dans notre pays. »**

La lutte contre le jeu illégal est prévue dans la législation. Ainsi, la CFMJ bloque les offres de jeux de casino en ligne non autorisées et actualise régulièrement sa liste de blocage. Elle va donc procéder aux vérifications d'usage et ajouter l'offre de jeu à sa liste si l'offre n'est pas autorisée en Suisse et que l'exploitant a son siège à l'étranger ou le dissimule.

 **46**  
demandes des médias



**123**

demandes de tiers  
(associations, cabinets d'avocats,  
agences de publicité, etc.)



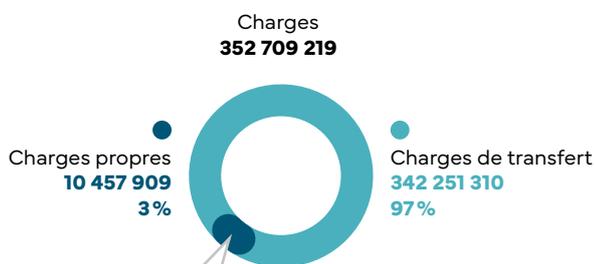
**229**  
demandes de citoyennes  
et citoyens

# Finances 2023

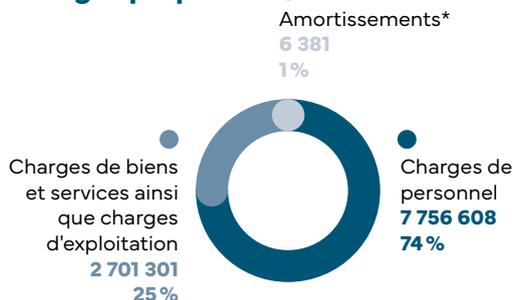
## Compte de résultat

### Charges

Sur les quelque 352,7 millions de francs, 342,3 millions à correspondent à des charges de transfert (recettes 2021 de l'impôt sur les maisons de jeu) et sont inscrits au crédit de l'AVS. Le reste des charges (soit 10,5 millions) est à imputer à l'accomplissement des devoirs légaux de la CFMJ. Les charges propres de la CFMJ se montent à environ 3 % des charges totales.



### Charges propres



\*appartiennent aux charges et non aux dépenses

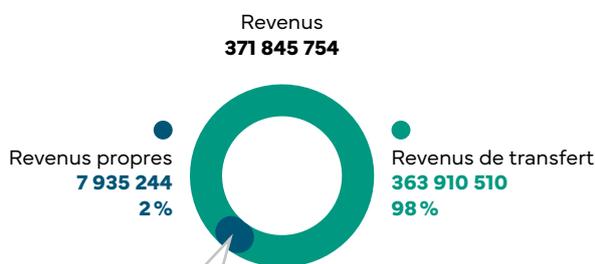
Les 10,5 millions de francs de charges propres se répartissent entre les charges de personnel (7,8 millions) et les charges de biens et services ainsi que charges d'exploitation (2,7 millions).

Les charges de biens et services ainsi que charges d'exploitation sont constituées par :

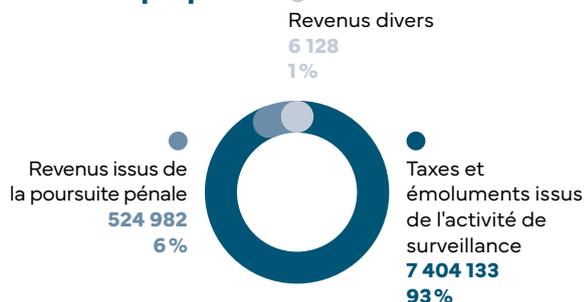
- les loyers (0,7 million)
- les charges informatiques (0,6 million)
- les prestations de services externes (0,2 million) et internes (0,3 million ; SG DFJP)
- les pertes sur débiteurs (0,4 million)
- les dépenses et frais d'exécution (0,2 million)
- les charges d'exploitation distinctes (frais de voyage, envois postaux, matériel de bureau ; 0,2 million)
- la constitution de provisions (0,1 million)

### Revenus

Sur un total de près de 371,8 millions de francs, 363,9 millions de francs sont des recettes issues de l'impôt sur les maisons de jeu, qui alimenteront les caisses de l'AVS en 2025. Les revenus restants (7,9 millions de francs) correspondent à des revenus de fonctionnement.



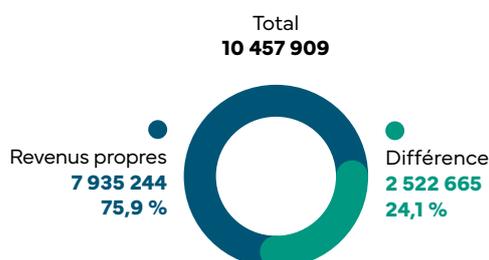
### Revenus propres



Sur les 7,9 millions de francs de revenus propres, près de 7,4 millions de francs (soit 93%) proviennent de la taxe de surveillance, d'émoluments liés à la perception de l'impôt sur les maisons de jeu et au traitement des demandes de concession ainsi que d'autres émoluments issus de l'activité de surveillance des maisons de jeu. Dans le domaine de la poursuite pénale, le montant de 0,5 million de francs (7%) résulte des amendes et peines pécuniaires, des valeurs patrimoniales confisquées, des créances compensatrices, des émoluments issus de l'activité de la poursuite pénale ainsi que d'autres revenus.

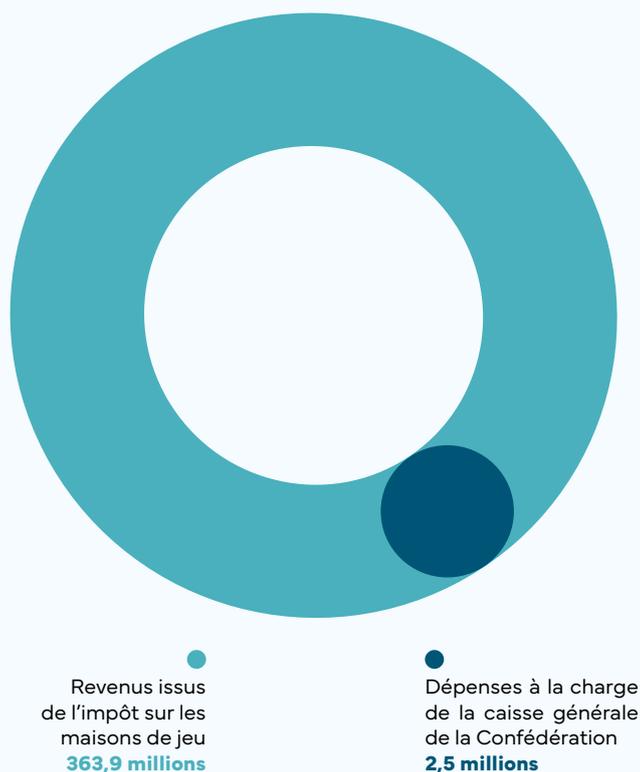
## Répartition des charges et revenus

Durant l'exercice sous revue, les charges propres de la CFMJ ont atteint 10,5 millions de francs et les revenus 7,9 millions (75,9%). Le montant des dépenses mises à la charge de la caisse générale de la Confédération était de 2,5 millions de francs (24,1%).



## Répartition entre les revenus totaux et les dépenses mises à la charge de la caisse de la Confédération

Les revenus totaux de 363,9 millions de francs sont à mettre en parallèle avec les dépenses de la CFMJ inscrites à la charge de la caisse fédérale, qui s'élèvent à 2,5 millions de francs et représentent donc le 0,7 % des revenus totaux.



Données financières  
des maisons de jeu



	Baden	Bad Ragaz	Bâle	Berne	Courrendlin
<b>Bilan (en milliers de francs)</b>					
Actif circulant	25 423	1 971	26 354	23 395	5 758
Actif immobilisé	19 304	8 985	17 063	3 352	2 615
Capitaux étrangers à court terme	23 758	3 602	15 911	9 368	3 229
Capitaux étrangers à long terme	465	326	0	0	2
Capitaux propres	20 504	7 028	27 506	17 379	5 142
<b>Total du bilan</b>	<b>44 727</b>	<b>10 956</b>	<b>43 417</b>	<b>26 747</b>	<b>8 373</b>
<b>Compte de résultat (en milliers de francs)</b>					
Chiffre d'affaires issu des jeux dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	95 081 38 141	13 223 0	64 222 6 534	48 797 6 500	11 004 0
Produit du tronc	2 517	433	1 787	1 392	215
Autres produits	11 560	461	2 313	2 244	346
Impôt sur les maisons de jeux dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-43 701 -15 361	-5 324 0	-30 377 -1 480	-21 077 -1 461	-4 399 0
Charges de personnel	-19 912	-4 421	-17 128	-15 385	-2 865
Charges d'exploitation	-40 900	-2 714	-11 100	-14 511	-2 071
Amortissements	-4 783	-602	-1 029	-1 991	-418
Résultat financier	2	-53	1 346	92	-39
Résultat hors exploitation	0	0	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	6	0	0	0
Impôt sur le résultat	-127	-52	-1 308	89	-324
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>-263</b>	<b>957</b>	<b>8 726</b>	<b>-350</b>	<b>1 477</b>

## Crans–Montana

## Davos

## Granges–Paccot

## Interlaken

## Locarno

## Lucerne

## Lugano

## Mendrisio

3 695	18 284	8 145	15 223	20 224	42 153	13 370	29 810
6 339	1 345	2 246	1 738	1 867	9 354	25 197	4 386
1 636	14 143	3 197	4 551	5 321	27 410	10 981	12 303
0	0	5	0	0	0	0	0
8 398	5 486	7 189	12 410	16 770	24 097	27 586	21 893
<b>10 034</b>	<b>19 629</b>	<b>10 391</b>	<b>16 961</b>	<b>22 091</b>	<b>51 507</b>	<b>38 567</b>	<b>34 196</b>
11 821	32 516	14 099	24 484	17 472	122 425	43 302	74 110
0	31 498	0	15 908	0	94 953	6 848	0
227	153	189	472	382	637	1 879	4 686
543	244	1 014	316	1 175	-11 707	1 195	1 838
-2 839	-12 211	-5 406	-8 230	-7 246	-59 778	-17 966	-37 845
0	-11 931	0	-4 773	0	-47 982	-1 554	0
-4 081	-4 001	-3 687	-4 785	-5 283	-20 094	-15 659	-16 796
-4 181	-15 941	-3 571	-10 045	-3 821	-25 434	-14 716	-16 800
-890	-260	-448	-613	-682	-2 256	-2 389	-2 192
61	-4	-3	51	-227	216	495	1 194
0	0	0	0	0	0	24	0
-132	-882	0	0	0	0	0	0
-127	0	-299	-363	-357	-480	702	-1 412
<b>402</b>	<b>-386</b>	<b>1 888</b>	<b>1 287</b>	<b>1 413</b>	<b>3 529</b>	<b>-3 133</b>	<b>6 783</b>

# Meyrin

# Montreux

# Neuchâtel

# Pfäffikon

# Saint-Gall

# Saint-Moritz

# Schaffhouse

# Zurich

31 096	18 559	13 234	43 207	23 987	2 822	8 300	53 633
9 926	24 630	1 308	22 818	954	3 496	588	3 144
19 882	17 946	4 345	19 491	4 935	938	2 045	11 402
35	764	0	0	800	0	2 500	2 131
21 105	24 479	10 197	46 534	19 206	5 380	4 343	43 244
<b>41 022</b>	<b>43 189</b>	<b>14 542</b>	<b>66 025</b>	<b>24 941</b>	<b>6 318</b>	<b>8 888</b>	<b>56 777</b>

65 187	59 461	19 973	86 556	26 867	3 821	11 682	62 457
<b>18 502</b>	<b>4 487</b>	<b>0</b>	<b>62 478</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
1 073	1 991	470	753	645	378	371	2 797
898	7 227	115	948	561	238	484	6 438
-27 974	-28 040	-8 368	-39 173	-11 630	-1 025	-4 767	-32 049
<b>-5 856</b>	<b>-937</b>	<b>0</b>	<b>-28 879</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
-12 150	-17 930	-5 318	-11 454	-6 881	-3 919	-4 912	-16 006
-18 616	-14 995	-3 748	-23 804	-5 605	-2 041	-2 872	-15 634
-1 990	-2 525	-1 312	-504	-1 133	-871	-484	-5 089
551	293	53	681	167	-22	115	204
0	0	0	0	0	0	0	0
1	0	231	0	0	0	0	1 569
-977	-748	-268	-1 675	-427	0	0	-626
<b>6 003</b>	<b>4 734</b>	<b>1 828</b>	<b>12 328</b>	<b>2 564</b>	<b>-3 441</b>	<b>-383</b>	<b>4 061</b>

# Baden



A  
type de concession



05.07.2019  
début de l'exploitation des jeux en ligne



19  
tables de jeu



333  
automates de jeux d'argent



1336  
jeux de casino en ligne

## Stadtcasino Baden AG

100 %  
↓

**Grand Casino Baden AG**  
Capital-actions 10 millions

### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	25 423
Actif immobilisé	19 304
Capitaux étrangers à court terme	23 758
Capitaux étrangers à long terme	465
Capitaux propres	20 504
<b>Total du bilan</b>	<b>44 727</b>

### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux	95 081
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	38 141
Produit du tronc	2 517
Autres produits	11 560
Impôt sur les maisons de jeux	-43 701
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-15 361
Charges de personnel	-19 912
Charges d'exploitation	-40 900
Amortissements	-4 783
Résultat financier	2
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-127
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>-263</b>

# Bad Ragaz



5  
tables de jeu



120  
automates de jeux d'argent

## Grand Resort Bad Ragaz AG

100 %  
↓

**Casino Bad Ragaz AG**  
Capital-actions 3 millions

### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	1 971
Actif immobilisé	8 985
Capitaux étrangers à court terme	3 602
Capitaux étrangers à long terme	326
Capitaux propres	7 028
<b>Total du bilan</b>	<b>10 956</b>

### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux	13 223
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	433
Autres produits	461
Impôt sur les maisons de jeux	-5 324
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-4 421
Charges d'exploitation	-2 714
Amortissements	-602
Résultat financier	-53
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	6
Impôt sur le résultat	-52
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>957</b>

# Bâle



A  
type de concession



16.12.2021  
début de l'exploitation des jeux en ligne



14  
tables de jeu



300  
automates de jeux d'argent



239  
jeux de casino en ligne

Compagnie Financière  
Régionale SAS

Arbalette  
Holding AG

90 %  
↓

10 %  
↓

**Airport Casino Basel AG**  
Capital-actions 8,77 millions

## Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	26 354
Actif immobilisé	17 063
Capitaux étrangers à court terme	15 911
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	27 506
<b>Total du bilan</b>	<b>43 417</b>

## Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux	64 222
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	6 534
Produit du tronc	1 787
Autres produits	2 313
Impôt sur les maisons de jeux	-30 377
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-1 480
Charges de personnel	-17 128
Charges d'exploitation	-11 100
Amortissements	-1 029
Résultat financier	1 346
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-1 308
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>8 726</b>

# Berne

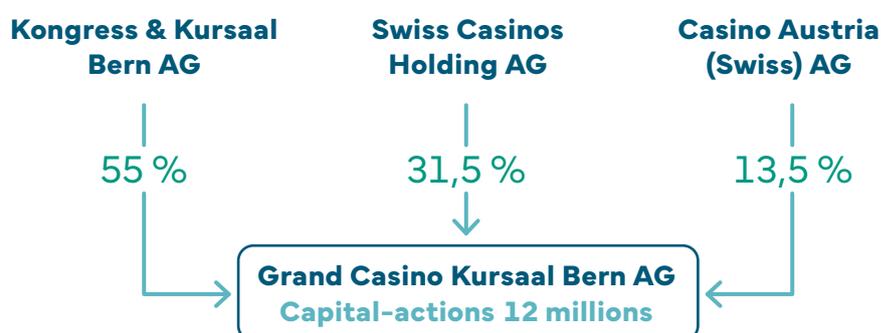
 A  
type de concession

 15.09.2020  
début de l'exploitation des jeux en ligne

 16  
tables de jeu

 307  
automates de jeux d'argent

 1208  
jeux de casino en ligne



## Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	23 395
Actif immobilisé	3 352
Capitaux étrangers à court terme	9 368
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	17 379
<b>Total du bilan</b>	<b>26 747</b>

## Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux	48 797
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	6 500
Produit du tronc	1 392
Autres produits	2 244
Impôt sur les maisons de jeux	-21 077
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-1 461
Charges de personnel	-15 385
Charges d'exploitation	-14 511
Amortissements	-1 991
Résultat financier	92
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	89
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>-350</b>

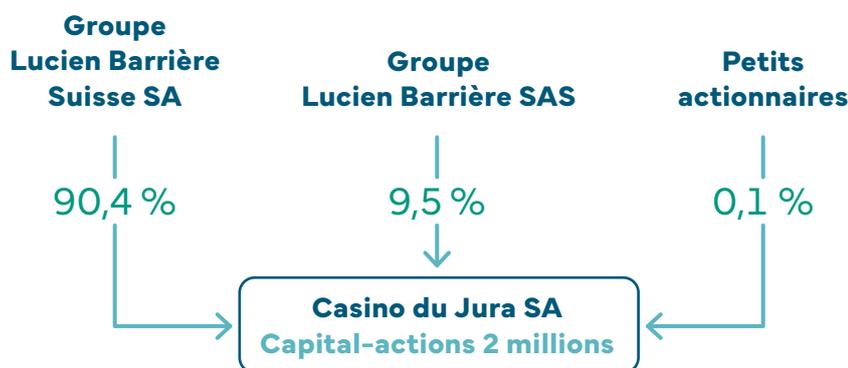
# Courrendlin



3  
tables de jeu



115  
automates de jeux d'argent



## Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	5 758
Actif immobilisé	2 615
Capitaux étrangers à court terme	3 229
Capitaux étrangers à long terme	2
Capitaux propres	5 142
<b>Total du bilan</b>	<b>8 373</b>

## Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux	11 004
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	215
Autres produits	346
Impôt sur les maisons de jeux	-4 399
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-2 865
Charges d'exploitation	-2 071
Amortissements	-418
Résultat financier	-39
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-324
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>1 477</b>

# Crans-Montana



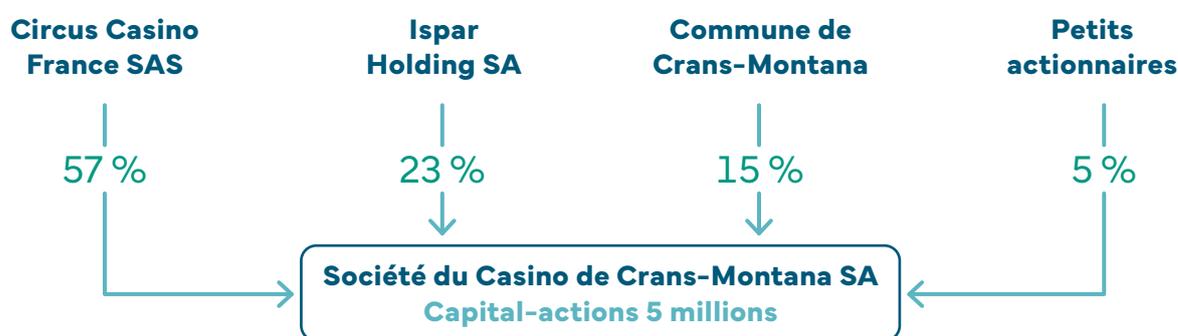
B  
type de concession



6  
tables de jeu



138  
automates de jeux d'argent



## Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	3 695
Actif immobilisé	6 339
Capitaux étrangers à court terme	1 636
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	8 398
<b>Total du bilan</b>	<b>10 034</b>

## Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux	11 821
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	227
Autres produits	543
Impôt sur les maisons de jeux	-2 839
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-4 081
Charges d'exploitation	-4 181
Amortissements	-890
Résultat financier	61
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	-132
Impôt sur le résultat	-127
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>402</b>

# Davos



B  
type de concession



09.09.2019  
début de l'exploitation des jeux en ligne



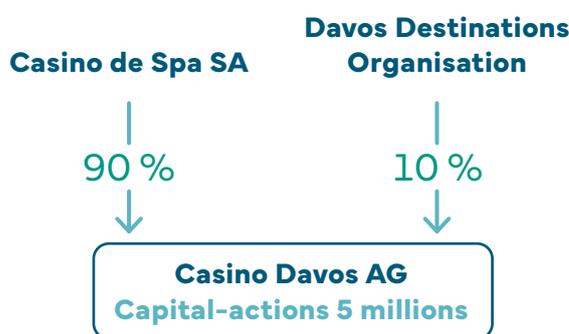
4  
tables de jeu



60  
automates de jeux d'argent



466  
jeux de casino en ligne



## Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	18 284
Actif immobilisé	1 345
Capitaux étrangers à court terme	14 143
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	5 486
<b>Total du bilan</b>	<b>19 629</b>

## Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux	32 516
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	31 498
Produit du tronc	153
Autres produits	244
Impôt sur les maisons de jeux	-12 211
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-11 931
Charges de personnel	-4 001
Charges d'exploitation	-15 941
Amortissements	-260
Résultat financier	-4
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	-882
Impôt sur le résultat	0
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>-386</b>

# Granges-Paccot



B  
type de concession



6  
tables de jeu



156  
automates de jeux d'argent

## Groupe Lucien Barrière Suisse SA

100 %  
↓

**Société Fribourgeoise d'Animation Touristique SA**  
Capital-actions 2 millions

### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	8 145
Actif immobilisé	2 246
Capitaux étrangers à court terme	3 197
Capitaux étrangers à long terme	5
Capitaux propres	7 189
<b>Total du bilan</b>	<b>10 391</b>

### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux	14 099
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	189
Autres produits	1 014
Impôt sur les maisons de jeux	-5 406
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-3 687
Charges d'exploitation	-3 571
Amortissements	-448
Résultat financier	-3
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-299
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>1 888</b>

# Interlaken



B  
type de concession



24.02.2020  
début de l'exploitation des jeux en ligne



4  
tables de jeu



131  
automates de jeux d'argent



633  
jeux de casino en ligne

## Kursaal Interlaken Holding AG

100 %  
↓

**Casino Interlaken AG**  
Capital-actions 5 millions

### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	15 223
Actif immobilisé	1 738
Capitaux étrangers à court terme	4 551
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	12 410
<b>Total du bilan</b>	<b>16 961</b>

### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux	24 484
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	15 908
Produit du tronc	472
Autres produits	316
Impôt sur les maisons de jeux	-8 230
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-4 773
Charges de personnel	-4 785
Charges d'exploitation	-10 045
Amortissements	-613
Résultat financier	51
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-363
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>1 287</b>

# Locarno



B  
type de concession



5  
tables de jeu



160  
automates de jeux d'argent

Stadtcasino  
Baden AG

↓  
100 %  
↓

**Casinò Locarno SA**  
Capital-actions 5 millions

## Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	20 224
Actif immobilisé	1 867
Capitaux étrangers à court terme	5 321
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	16 770
<b>Total du bilan</b>	<b>22 091</b>

## Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux	17 472
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	382
Autres produits	1 175
Impôt sur les maisons de jeux	-7 246
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-5 283
Charges d'exploitation	-3 821
Amortissements	-682
Résultat financier	-227
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-357
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>1 413</b>

# Lucerne



A  
type de concession



22.08.2019  
début de l'exploitation des jeux en ligne



10  
tables de jeu



246  
automates de jeux d'argent



1806  
jeux de casino en ligne

## Kursaal-Casino AG Luzern

100 %  
↓

**Grand Casino Luzern AG**  
Capital-actions 16 millions

### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	42 153
Actif immobilisé	9 354
Capitaux étrangers à court terme	27 410
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	24 097
<b>Total du bilan</b>	<b>51 507</b>

### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux	122 425
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	94 953
Produit du tronc	637
Autres produits	-11 707
Impôt sur les maisons de jeux	-59 778
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-47 982
Charges de personnel	-20 094
Charges d'exploitation	-25 434
Amortissements	-2 256
Résultat financier	216
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-480
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>3 529</b>

# Lugano

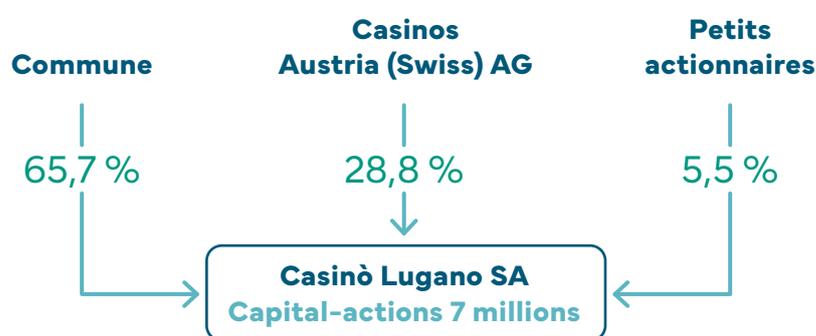
 A  
type de concession

 01.03.2021  
début de l'exploitation des jeux en ligne

 28  
tables de jeu

 487  
automates de jeux d'argent

 955  
jeux de casino en ligne



## Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	13 370
Actif immobilisé	25 197
Capitaux étrangers à court terme	10 981
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	27 586
<b>Total du bilan</b>	<b>38 567</b>

## Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux	43 302
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	6 848
Produit du tronc	1 879
Autres produits	1 195
Impôt sur les maisons de jeux	-17 966
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-1 554
Charges de personnel	-15 659
Charges d'exploitation	-14 716
Amortissements	-2 389
Résultat financier	495
Résultat hors exploitation	24
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	702
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>-3 133</b>

# Mendrisio



B  
type de concession



27  
tables de jeu



340  
automates de jeux d'argent

## ACE Swiss Holding AG

100 %  
↓

**Casinò Admiral SA**  
Capital-actions 10 millions

### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	29 810
Actif immobilisé	4 386
Capitaux étrangers à court terme	12 303
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	21 893
<b>Total du bilan</b>	<b>34 196</b>

### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux	74 110
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	4 686
Autres produits	1 838
Impôt sur les maisons de jeux	-37 845
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-16 796
Charges d'exploitation	-16 800
Amortissements	-2 192
Résultat financier	1 194
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-1 412
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>6 783</b>

# Meyrin

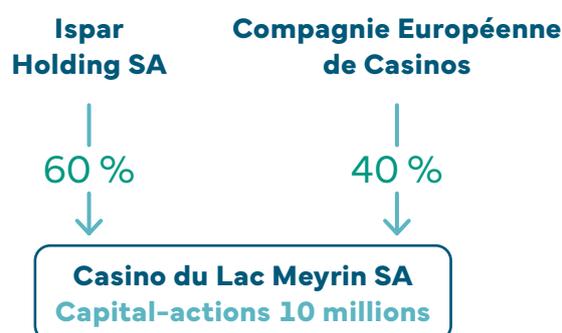
 **B**  
type de concession

 **16.11.2020**  
début de l'exploitation des jeux en ligne

 **17**  
tables de jeu

 **239**  
automates de jeux d'argent

 **801**  
jeux de casino en ligne



## Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	31 096
Actif immobilisé	9 926
Capitaux étrangers à court terme	19 882
Capitaux étrangers à long terme	35
Capitaux propres	21 105
<b>Total du bilan</b>	<b>41 022</b>

## Compte de résultat (en milliers de francs)

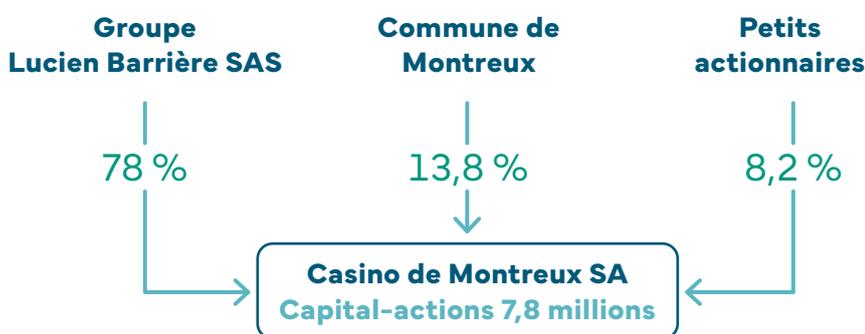
Chiffre d'affaires issu des jeux	65 187
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	18 502
Produit du tronc	1 073
Autres produits	898
Impôt sur les maisons de jeux	-27 974
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-5 856
Charges de personnel	-12 150
Charges d'exploitation	-18 616
Amortissements	-1 990
Résultat financier	551
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	1
Impôt sur le résultat	-977
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>6 003</b>

# Montreux



22.12.2021

début de l'exploitation des jeux en ligne

33  
tables de jeu363  
automates de jeux d'argent593  
jeux de casino en ligne

## Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	18 559
Actif immobilisé	24 630
Capitaux étrangers à court terme	17 946
Capitaux étrangers à long terme	764
Capitaux propres	24 479
<b>Total du bilan</b>	<b>43 189</b>

## Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux	59 461
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	4 487
Produit du tronc	1 991
Autres produits	7 227
Impôt sur les maisons de jeux	-28 040
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-937
Charges de personnel	-17 930
Charges d'exploitation	-14 995
Amortissements	-2 525
Résultat financier	293
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-748
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>4 734</b>

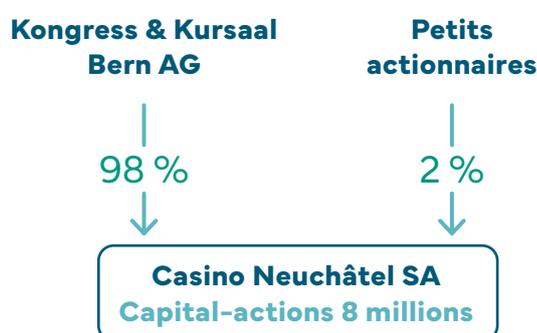
# Neuchâtel



5  
tables de jeu



159  
automates de jeux d'argent



## Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	13 234
Actif immobilisé	1 308
Capitaux étrangers à court terme	4 345
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	10 197
<b>Total du bilan</b>	<b>14 542</b>

## Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux	19 973
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	470
Autres produits	115
Impôt sur les maisons de jeux	-8 368
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-5 318
Charges d'exploitation	-3 748
Amortissements	-1 312
Résultat financier	53
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	231
Impôt sur le résultat	-268
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>1 828</b>

# Pfäffikon



B  
type de concession



02.09.2019  
début de l'exploitation des jeux en ligne



10  
tables de jeu



181  
automates de jeux d'argent



933  
jeux de casino en ligne

## Swiss Casinos Holding AG

100 %  
↓

**Casino Zürichsee AG**  
Capital-actions 8 millions

### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	43 207
Actif immobilisé	22 818
Capitaux étrangers à court terme	19 491
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	46 534
<b>Total du bilan</b>	<b>66 025</b>

### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux	86 556
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	62 478
Produit du tronc	753
Autres produits	948
Impôt sur les maisons de jeux	-39 173
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-28 879
Charges de personnel	-11 454
Charges d'exploitation	-23 804
Amortissements	-504
Résultat financier	681
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-1 675
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>12 328</b>

# Saint-Gall



10  
tables de jeu



195  
automates de jeux d'argent

Swiss Casinos  
Holding AG

↓  
98 %  
↓

St. Gallen-Bodensee  
Tourismus

↓  
2 %  
↓

**Grand Casino St. Gallen AG**  
Capital-actions 9 millions

## Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	23 987
Actif immobilisé	954
Capitaux étrangers à court terme	4 935
Capitaux étrangers à long terme	800
Capitaux propres	19 206
<b>Total du bilan</b>	<b>24 941</b>

## Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux	26 867
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	645
Autres produits	561
Impôt sur les maisons de jeux	-11 630
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-6 881
Charges d'exploitation	-5 605
Amortissements	-1 133
Résultat financier	167
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-427
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>2 564</b>

# Saint-Moritz

 B  
type de concession



6  
tables de jeu



50  
automates de jeux d'argent

## Casinos Austria (Swiss) AG

100 %  
↓

**Casino St. Moritz AG**  
Capital-actions 10 millions

### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	2 822
Actif immobilisé	3 496
Capitaux étrangers à court terme	938
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	5 380
<b>Total du bilan</b>	<b>6 318</b>

### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux	3 821
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	378
Autres produits	238
Impôt sur les maisons de jeux	-1 025
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-3 919
Charges d'exploitation	-2 041
Amortissements	-871
Résultat financier	-22
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	0
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>-3 441</b>

# Schaffhouse



B  
type de concession



6  
tables de jeu



128  
automates de jeux d'argent

## Swiss Casinos Holding AG

100 %  
↓

**CSA Casino Schaffhausen AG**  
Capital-actions 4,5 millions

### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	8 300
Actif immobilisé	588
Capitaux étrangers à court terme	2 045
Capitaux étrangers à long terme	2 500
Capitaux propres	4 343
<b>Total du bilan</b>	<b>8 888</b>

### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux	11 682
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	371
Autres produits	484
Impôt sur les maisons de jeux	-4 767
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-4 912
Charges d'exploitation	-2 872
Amortissements	-484
Résultat financier	115
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	0
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>-383</b>

# Zurich



14  
tables de jeu



286  
automates de jeux d'argent

## Swiss Casinos Holding AG

100 %  
↓

**Swiss Casino Zürich AG**  
Capital-actions 25 millions

### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	53 633
Actif immobilisé	3 144
Capitaux étrangers à court terme	11 402
Capitaux étrangers à long terme	2 131
Capitaux propres	43 244
<b>Total du bilan</b>	<b>56 777</b>

### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux	62 457
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	2 797
Autres produits	6 438
Impôt sur les maisons de jeux	-32 049
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-16 006
Charges d'exploitation	-15 634
Amortissements	-5 089
Résultat financier	204
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	1 569
Impôt sur le résultat	-626
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>4 061</b>

## Liste des abréviations

<b>AVS</b>	Assurance-vieillesse, survivants et invalidité
<b>CFMJ</b>	Commission fédérale des maisons de jeu
<b>DACHL</b>	Abréviation désignant les pays germanophones <i>Allemagne (D)</i> , <i>Autriche (A)</i> , <i>Suisse (CH)</i> et <i>Liechtenstein (L)</i>
<b>DFJP</b>	Département fédéral de justice et police
<b>Eurojust</b>	Agence de l'Union européenne (UE) pour la coopération judiciaire en matière pénale basée à La Haye, Pays-Bas
<b>fedpol</b>	Office fédéral de la police
<b>Gespa</b>	Autorité intercantonale de surveillance des jeux d'argent
<b>LJAr</b>	Loi fédérale sur les jeux d'argent
<b>OFJ</b>	Office fédéral de la justice
<b>PBJ</b>	Produit brut des jeux
<b>SG-DFJP</b>	Secrétariat général du Département fédéral de justice et police

